

Agent d'exploitation des équipements sportifs et évènementiels

LA VILLE
genas
nature



Genas, polarité urbaine du SCOT de l'agglomération lyonnaise, a été désignée chef-lieu de canton du nouveau Rhône. Ville centre de sa communauté de communes, Genas est la 3^{ème} ville du Département du Rhône. Elle est aussi idéalement située au cœur du projet de la plaine de Saint Exupéry, territoire à enjeux international.

Porte d'entrée régionale, Genas concilie un dynamisme économique incomparable - en abritant la 2^{ème} ZI de France- avec de prometteuses réserves foncières et un remarquable cadre de vie, protégé par des dizaines de kilomètres carrés de ceinture verte.

Son développement urbain équilibré, maîtrisé et original, son taux d'équipement ainsi que la qualité de ses services à la population (crèches, écoles, équipements sportifs et de loisirs, commerces...) et sa situation financière exemplaire en font l'une des villes les

Placé sous l'autorité du responsable des équipements sportifs, vous assurez les travaux d'entretien et de première maintenance des équipements sportifs et évènementiels. Vous avez également pour mission de veiller au respect du règlement intérieur (sécurité, accueil du public) et réglez les flux et les accès (ouverture, fermeture, comptage, etc.) et êtes chargé d'appliquer les protocoles d'hygiène dans ces espaces publics.

Vous participez également à la gestion des évènements associatifs, municipaux ou extérieurs de la Ville.

MISSIONS :

Surveillance de la sécurité des usagers et des installations ; gestion de la signalétique

- Accueillir et surveiller les pratiquants et le public
- Faire appliquer le règlement intérieur et les consignes de sécurité et veiller à la bonne utilisation des matériels mis à disposition
- Vérifier la signalétique spécialisée par types d'installations
- Gérer les conflits sur les différents sites
- Effectuer des rondes de surveillance sur les complexes, leurs abords et dans les salles

Entretien et hygiène des locaux, des espaces extérieurs et du matériel

- Assurer l'entretien, le nettoyage, la désinfection, l'hygiène des équipements, des matériels et des sites (vestiaires, cuisines, sanitaires, machines, mobiliers, etc.)
- Assurer le nettoyage des surfaces sportives et installations dans le respect des normes en vigueur (manuellement ainsi qu'à l'aide de mono-brosses, d'auto laveuses simples ou autoportées)
- Savoir utiliser le matériel approprié (souffleur, balayeuse, auto laveuse, etc.)
- Mettre en place et entretenir des dispositifs de tri sélectif
- Evacuer les déchets courants (manufacturés, naturels, etc.) et nettoyer les poubelles
- Gérer les stocks de produits, contrôler leur qualité et quantité (date péremption, consommation, concentration, etc.) pour une utilisation optimale et sécuritaire
- Stocker, sécuriser et indexer les objets trouvés

Contrôle des installations, maintenance des équipements

- Détecter les anomalies des équipements et les risques d'accidents
- Tenir le registre de sécurité
- Réaliser les travaux de petite maintenance (peinture, plomberie, électricité, débouchage, etc.)
- Déclencher des interventions des services techniques, des moyens généraux si nécessaire
- Sécuriser le matériel détecté ou signalé comme défectueux (retrait, remplacement, réparation, etc.)
- Travailler en hauteur (occasionnellement)
- Mettre en place les fermetures mécaniques en cas de dysfonctionnement des accès magnétiques
- Faire l'état des lieux entrant/sortant des salles sportives et des salles municipales de la commune
- Apporter sa contribution à l'installation du matériel sportif pour les écoles primaires
- Assurer les astreintes

Installation et stockage du matériel dans les équipements sportifs et évènementiels

plus prisées de l'agglomération lyonnaise et des chefs d'entreprises.

- Préparer et installer le matériel sportif (y compris réaliser le traçage des terrains en conformité avec les règlements fédéraux)
- Préparer et entretenir les différentes aires sportives
- Gérer les stocks de matériels sportifs
- Utiliser les outils de contrôle et mesure de qualité des installations et des matériels (température des réfrigérateurs, etc.) et des interventions (hauteur de coupe, gestion des déchets, etc.)

Polyvalence occasionnelle avec les agents techniques de la collectivité

- Gérer, dans le cadre d'un renfort, d'autres sites rattachés à d'autres services
- Conduire des véhicules de catégorie B dans des lieux fréquentés

PROFIL :

L'attention des candidats est attirée sur le fait que ce poste n'est pas un poste d'agent affecté à un site dont il assure le gardiennage : l'agent d'exploitation des équipements sportifs et événementiel est polyvalent et circule entre les différents sites sportifs dont il assure l'entretien (technique et sanitaire) et la vérification de la bonne utilisation des locaux.

- Titulaire d'un CAP /BEP technique : menuiserie, plomberie, électricité, maçonnerie....
- Titulaire du Permis B obligatoire
- Habilitation électrique BHO (non électricien)
- Connaissance de l'environnement sportif appréciée.
- Connaissance du public et du milieu associatif.
- Qualités relationnelles, sens du travail en équipe, gestion des conflits
- Capacité d'adaptation et d'autonomie.

CONDITIONS D'EMPLOI

• Temps de travail

Poste à temps complet 37h30 + 15 jours RTT - à pourvoir de suite
Cycle de travail sur 4 semaines (6h00-13h00 ou 16h00-23h00), travail certains week-ends.

Vous serez également amené à travailler en soirée lors des manifestations communales, sportives et associatives organisées dans les équipements sportifs et pourrez être amené à effectuer des astreintes.

Rythme de travail en binômes sur un secteur pour la maintenance et l'entretien des locaux

Capacité à travail seul - Mobilité entre les différents sites sportifs et associatifs sur la journée de travail

Mobilisation sur la mise en place des différentes manifestations organisées au sein des équipements sportifs, ainsi qu'avant chaque période de vacances scolaires pour préparer les équipements à l'accueil des centres de loisirs jeunesse.

Rémunération statutaire + régime indemnitaire + prime de fin d'année + chèques déjeuner + CNAS.

CONDITIONS DE RECRUTEMENT

Dossier de candidature à adresser par mail à recrutement-drh@ville-genas.fr à l'attention de monsieur Daniel VALERO, Maire de Genas comportant :

- CV détaillé
- Lettre de motivation
- Pour les agents titulaires dernier arrêté de situation administrative

Tout dossier de candidature incomplet ne sera pas pris en compte.

Renseignements : 04 72 47 11 18 : Sandrine Blanchard – recrutement-drh@ville-genas.fr

